



Informations pour l'utilisation et la location du chalet des Lisières

Rappels et nouveautés 2018

Location membres

Les membres du Ski-Club Fleurier ont la possibilité de louer le chalet dans son entier, pour un usage privé (rez-de-chaussée et dortoirs) uniquement s'ils sont présents durant tout le séjour.

Ils ont également la possibilité de louer le chalet dans son entier pour une tierce personne non-membre ou une société, aux conditions suivantes :

- a) La location doit être faite au nom d'un membre en précisant le nom de la tierce personne ou société.
- b) Le membre engage sa propre responsabilité et doit être présent durant toute la durée du séjour.

Location non membres

Les non-membres ont la possibilité de louer le rez-de-chaussée du chalet (**sans les dortoirs**).

Dans tous les cas, les boissons prélevées dans la cave du chalet seront reportées sur une feuille de gardiennage. Celle-ci sera rendue, dûment complétée, en même temps que les clés du chalet et que la check list visée. Le montant correspondant aux consommations sera versé, séparément de la location, sur le CCP 20-3282-9 (IBAN CH56 0900 0000 2000 3282 9).

La réservation se fait via le site Internet du Ski-Club Fleurier : <http://skiclubfleurier.ch> (confirmation de la réservation par email) ou par téléphone au 079 595 39 38.

La réservation devient effective à la réception du montant de la location.

Utilisation du chalet sans location

Les membres du Ski-Club peuvent en tout temps (hors périodes de locations) utiliser le chalet selon les conditions ci-dessous :

- a) En journée avec l'utilisation de la cuisine : une taxe de passage est perçue comme indiqué sur la feuille de gardiennage.
- b) Nuitée : une taxe de nuitée est perçue comme indiqué sur la feuille de gardiennage.